

LES CHIFFRES

Depuis le début du protocole (2014-2020)

1941

Personnes ont bénéficié d'un accompagnement, dont 245 en 2023

168

Personnes ont bénéficié d'une action proposée par le PLIE en 2023

378

Personnes ont quitté le dispositif en sorties positives, dont 34 en 2023 soit 75%

Les entreprises notamment qui nous font confiance

E.Leclerc  Auchan 



 transdev
MARNE ET MORIN



La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux



Barcy - Boutigny - Chambry - Crégy-lès-Meaux - Forfry - Fublaines - Germigny-l'Évêque - Gesvres-le-Chapitre - Isles-lès-Villenoy - Mareuil-lès-Meaux - Meaux - Montceaux-lès-Meaux - Monthyon - Nanteuil-lès-Meaux - Chauconin-Neufmontiers - Penchard - Poincy - Quincy-Voisins - Saint-Fiacre - Saint-Souplets - Trilbardou - Trilport - Varreddes - Vignely - Villemareuil - Villenoy

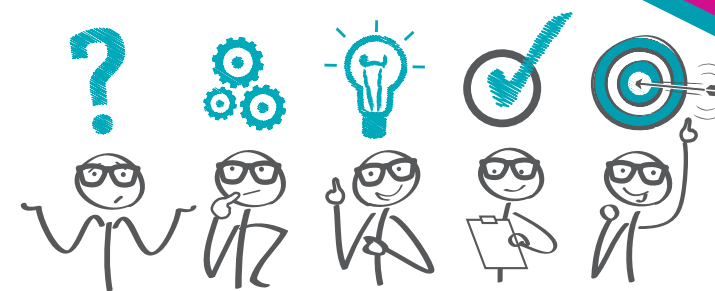
PLIE/PP2C

Maison de l'Économie et de l'Emploi
12, boulevard Jean-Rose - 77100 Meaux
Tél. : 01 83 69 01 85

PLIE

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays de Meaux

Un accompagnement personnalisé et individualisé pour un retour à l'emploi durable



 l'Europe s'engage en Île-de-France

 Cofinancé par l'Union européenne

 seine & marne
LE DÉPARTEMENT

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

 an'ct
agence nationale de la cohésion des territoires

Le PLIE

Programme pour la 2^{ème} chance

POUR QUI ?

- Pour les personnes résidant dans l'une des 26 communes de la CAPM
- Demandeurs d'emploi longue durée
- Les personnes de + de 26 ans avec ou sans qualification
- Bénéficiaires du RSA
- Demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés

COMMENT ?

Votre conseiller emploi (Pôle Emploi/MDS...) vous oriente vers ce dispositif d'accompagnement personnalisé renforcé.

OBJECTIFS

- Un retour à l'emploi durable ou le suivi d'une formation qualifiante
- Un travail sur votre projet professionnel
- Un positionnement sur différentes actions
- Un suivi d'une formation qualifiante

Votre parcours en 5 étapes



Les interlocuteurs du PLIE vous proposent un accompagnement individualisé et renforcé jusqu'à l'emploi. Ils restent à vos côtés les six premiers mois de votre contrat ou durant votre formation.